



CC du Pays de Rougemont (Siren : 242504280)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Rougemont
Arrondissement	Besançon
Département	Doubs
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	16/10/2000
Date d'effet	16/10/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jacky BOUVARD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	11bis, route de Gouhelans
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	25680 ROUGEMONT
Téléphone	03 81 86 06 78
Fax	03 81 86 06 78
Courriel	cc-rougemont@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	4 297
Densité moyenne	27,06

Périmètre

Nombre total de communes membres : 25

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
25	Abbenans (212500037)	358
25	Avilley (212500383)	172
25	Cubrial (212501811)	138
25	Cubry (212501829)	83
25	Cuse-et-Adrisans (212501845)	289
25	Fontenelle-Montby (212502470)	104
25	Gondenans-les-Moulins (212502777)	79
25	Gondenans-Montby (212502769)	179
25	Gouhelans (212502793)	113
25	Huanne-Montmartin (212503106)	85
25	Mésandans (212503775)	226
25	Mondon (212503841)	85
25	Montagney-Servigney (212503858)	128
25	Montussaint (212504088)	65
25	Nans (212504195)	101
25	Puessans (212504724)	37
25	Rillans (212504922)	95
25	Rognon (212504989)	50
25	Romain (212504997)	124
25	Rougemont (212505051)	1 226
25	Tallans (212505564)	51
25	Tournans (212505671)	135
25	Trouvans (212505721)	99
25	Uzelle (212505747)	170
25	Viéthorey (212506133)	105

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Electricité, Gaz
: <i>autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité</i>
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif

Vérification de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des systèmes neufs ou réhabilités, contrôle diagnostic des systèmes existants, vérification périodique des systèmes existants. A compter du premier contrôle des installations, la communauté de communes pourrait aussi assurer le contrôle du bon fonctionnement de celles-ci selon une période fixée par elle et qui ne peut excéder 8 ans.

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- Autres actions environnementales

- Programme visant à l'amélioration de l'environnement intégrant d'éventuels programmes d'entretien et de mise en valeur d'espaces naturels, qui auront été déclarés d'intérêt communautaires (2002) : -le programme contrat de rivière Ognon concernant le bassin versant de l'Ognon sur le territoire de la communauté de communes est déclaré d'intérêt communautaire (2002), -la communauté de communes est autorisée à conventionner sur ces actions avec le syndicat mixte de la Moyenne Vallée de l'Ognon.

Sanitaires et social

- Action sociale

: recherche d'emplois et participation à l'animation de l'action sociale

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

: sont reconnues d'intérêt communautaire la zone du Pré Rond à Cuse-et-Adrisans, ainsi que les zones d'activités futures d'un seul tenant disponible et de plus de 2 hectares, sur lesquelles la cc instituera la TPZ.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

- études, réalisation et gestion d'équipements immobiliers nécessaires au maintien ou au développement d'activités économiques d'intérêt communautaire. sont reconnus d'IC les équipements construits sur les propriétés de la cc destinés à la création d'emplois ou à l'augmentation des bases de la taxe professionnelles. Sont d'ores et déjà reconnus d'intérêt communautaire : . l'hôtel d'entreprises du pays de Rougemont sur la zone du Pré Rond à Cuse et Adrisans . le projet d'une maison médicale à Rougemont pour favoriser le regroupement et le maintien de professionnels de santé sur le canton de Rougemont, zone prioritaire et déficitaire en matière de soins. - promotion et animation économiques : sont reconnues d'IC toutes actions menées dans le cadre d'une ORAC portant sur la conduite d'études de comportement des achats et diagnostic de l'offre commerciale et artisanale, la mise en place d'actions événementielles collectives et la réhabilitation ou la modernisation de l'outil de travail.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Actions en faveur du développement des activités socio-culturelles et sportives reconnues d'intérêt communautaire.

- Activités péri-scolaires

soutien au clsh, et aux actions sportives socio-éducatives lorsqu'elles concernent des jeunes de la communauté de communes et présentent un caractère original ou innovant (actions municipales non répertoriées sur le territoire) susceptibles d'être prises en charge par l'EPCI. Relèvent d'ores et d'jà de cette appréciation l'organisation de camps enfance-jeunesse, les actions conventionnées avec la CAF (CE et CTL).

- Activités culturelles ou socioculturelles

- Activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

La communauté de communes est autorisée à transférer la compétence SCOT à un syndicat mixte ou à toute autre structure chargée de l'élaboration et du suivi du SCOT et à y adhérer.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

: toutes zac et zad futures dont l'objet se situe dans le domaine de compétence de la cc

- Constitution de réserves foncières <i>et droit de préemption par délégation pour les opérations futures</i>
- Organisation des transports non urbains <i>: transport à la demande</i>
Développement touristique
- Tourisme <i>Participation à la promotion et au développement des activités à caractère touristique, sont d'IC : - l'office de tourisme - toute action ou équipement nouveaux dans ce domaine qui , par leur rayonnement intercommunal (plus de 6 cnes) ou leur dimension innovante, tendent à favoriser le développement du tourisme à l'échelle intercommunale du Pays.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Participation et suivant du Pays Doubs Central</i>
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) <i>Etablissement, par réalisation ou par acquisition ou location, d'infrastructures et réseaux de communications électroniques très haut débit ; Réalisation d'opération de montée en débit dans une perspective de couverture THD à terme ; gestion et exploitation de ces infrastructures et de ces réseaux ; Organisation et mise en oeuvre de tous les moyens permettant d'assurer, dans les conditions prévues par la loi, le développement et la promotion des services de communications électroniques correspondant à ces infrastructures et réseaux ; l'activité "d'opérateur" en mettant à la disposition des opérateurs de services la capacité et /ou les infrastructure et équipements nécessaires à leur activité ; Offre de services de communications électroniques aux opérateurs de réseaux indépendants ; toute réalisation d'études intéressant l'un ou l'autre des points ci-dessus La communauté de communes est autorisée à adhérer au syndicat mixte "Doubs Très Haut Débit"</i>
- Autres <i>-Constructions et gestion d'une maison des services (2000), - Secrétariat comptabilité des communes membres de la communauté de communes (2002),</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
25	Syndicat Mixte de l'Echangeur de Autechaux, Baume les Dames (252501416)	SM ouvert	13 324
25	Syndicat mixte pour le SCOT du Doubs central (200034452)	SM fermé	28 753
70	SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE VILLERSEXEL (257001040)	SM fermé	18 732
25	PETR du Doubs central (200049468)	SM fermé	36 229
25	syndicat mixte "Doubs très haut débit" (200037729)	SM ouvert	166 523
25	Syndicat Mixte d'énergies du Doubs -SYDED (252508288)	SM fermé	534 940

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)